

Comité Régional des Pays de la Loire

6 juillet 2026



SOMMAIRE

- ❑ Accueil des nouveaux membres
- ❑ Régionalisation des objectifs d'énergies renouvelables et de récupération
- ❑ Actualités



ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

COMITÉ RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE PAYS DE LA LOIRE

- ❑ **Compte-rendu du comité du 10 octobre 2025**

Rappel : les documents du CRE sont disponibles sur Résana



- ❑ **Changement de représentants au Comité régional de l'énergie**

- . Collège de l'État

- . Collège des départements, EPCI, communes

- . Collège des entreprises



CHANGEMENT DES TITULAIRES AU COMITÉ RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE

COLLÈGE 1 : ÉTAT

7 membres

Les 5 préfets de département, DREAL, ADEME

- . Préfet de Région et du 44 : Laurent HOTTIAUX
- . Préfet 49 : François PESNEAU
- . ADEME : Emilie MACHEFAUX

COLLÈGE 2 : RÉGION

9 membres

La Présidente et 8 élus

COLLÈGE 3 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

15 membres

5 conseils départementaux, SIEM, TE 44, TE 53, SYDEV, 3 communes, 3 EPCI

- . Communes : Simon HOLLEY – Allones (49)
- . Communautés de communes :
Anthony MUSSARD – CC Loué Brûlon Noyen (72)
Richard CESBRON – Mauges Communauté (49)

COLLÈGE 4 : ENTREPRISES

10 membres

SER, CRA, CGT, CCIR, CMAR, GPMNSN, RTE, ENEDIS, NaTran, GRDF

- . GrDF : Quentin DE BREMOND D'ARS



COLLÈGE 5 : SOCIÉTÉ CIVILE

4 membres

FNE, UFC Que Choisir, RECIT, CESER

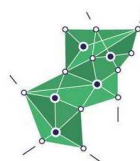
RAPPEL : LES MISSIONS DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE

Favoriser la concertation, en particulier avec les collectivités territoriales, sur les questions relatives à l'énergie au sein de la région.

Missions attribuées par la loi Climat et Résilience (art. 83)



Proposer des objectifs régionaux d'EnR&R par filière



SRADDET
PAYS DE LA LOIRE

Être associé à la fixation, au suivi et à l'évaluation des objectifs régionaux d'EnR&R du SRADDET



Présenter un panorama annuel sur le développement des EnR&R



Débattre et rendre des avis sur tous sujets relatifs à l'énergie ayant un impact sur la Région

Missions attribuées par la loi accélération des énergies renouvelables (art. 15)



Donner un avis sur la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables.

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE 3

La planification écologique ambitieuse basée sur 3 leviers

La Planification écologique :

Le plan d'action national pour accélérer la transition écologique

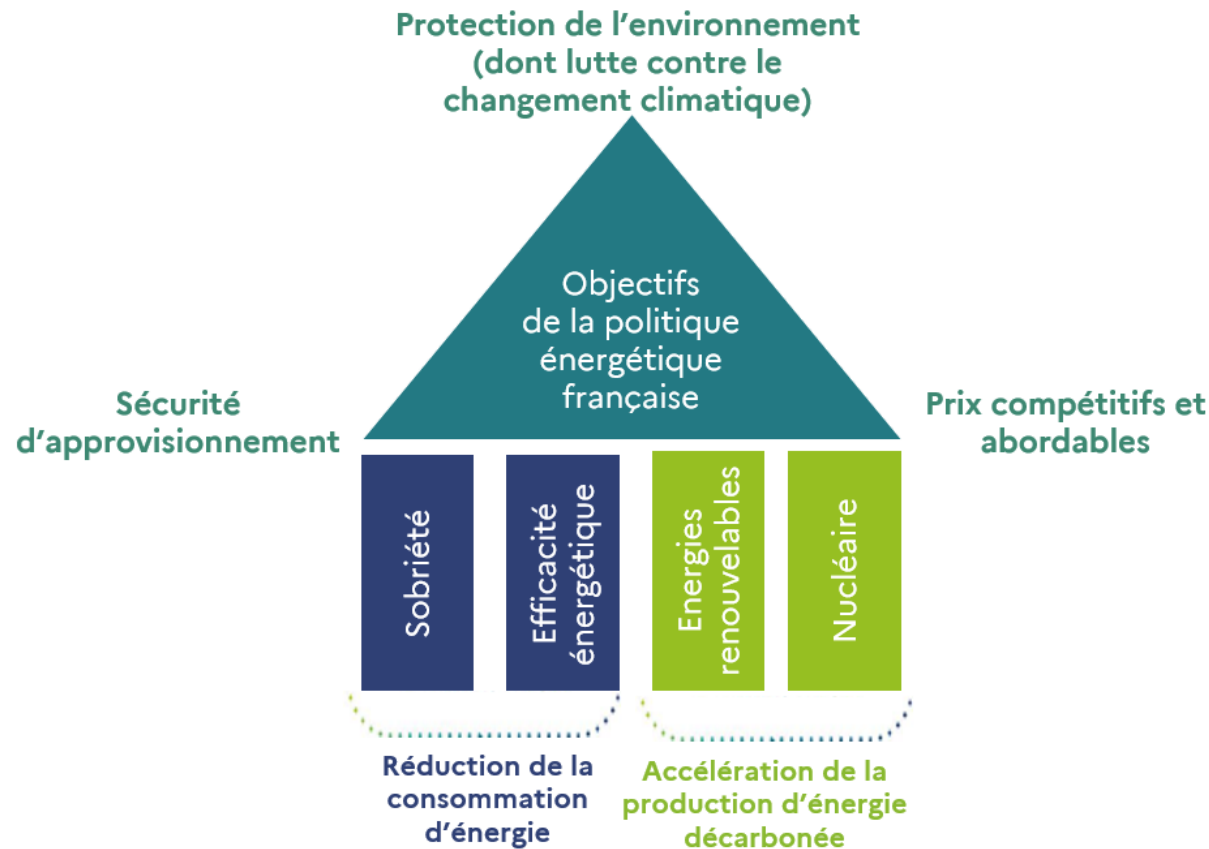


La Stratégie Française Énergie Climat :

La feuille de route nationale pour l'atténuation et l'adaptation du changement climatique



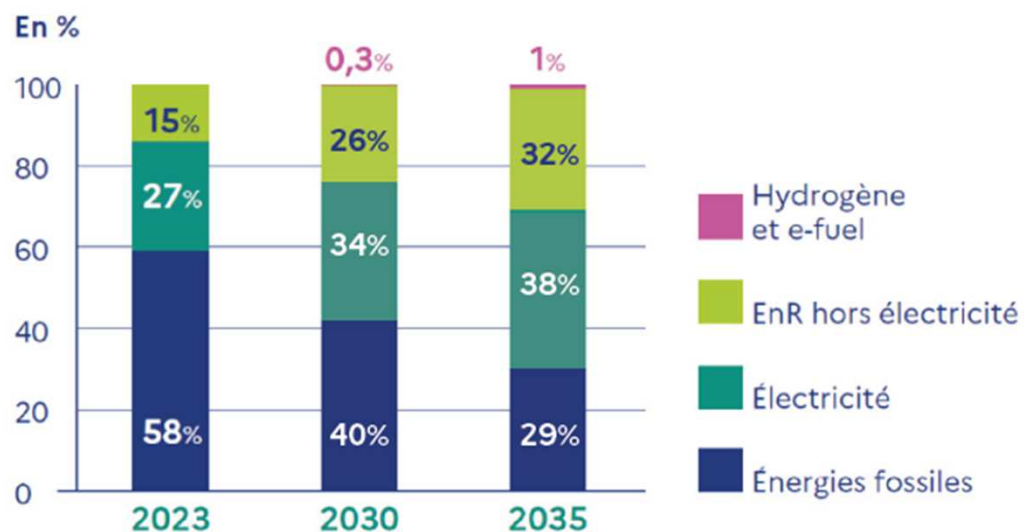
La programmation pluriannuelle de l'énergie



- Publication de la 3e édition de la programmation pluriannuelle de l'énergie, par décret, le 13 février 2026
- Fixe les orientations énergétiques de la France pour les 10 ans à venir, avec une révision possible dès 2027
- Pour la première fois, régionalisation des objectifs EnR à proposer par les Comités Régionaux de l'Energie

La programmation pluriannuelle de l'énergie

Consommer moins d'énergie, mais plus d'électricité décarbonée



MIEUX CONSOMMER EN FAVORISANT L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

OBJECTIFS DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE 2023 À 2035

TWh d'énergie consommée (périmètre DEE)



Augmenter la production de toutes les énergies souveraines et décarbonées, pour réduire la dépendance aux énergies fossiles

FILIÈRES ÉLECTRIQUES



NUCLÉAIRE

380 TWH/AN
(320 TWh en 2023)

Lancement d'un programme de construction de nouveaux réacteurs (EPR 2)* et redressement de la disponibilité du parc existant



ÉOLIEN EN MER

(1 GW en 2023)

Atteindre 15 GW de puissance mise en service en 2035



ÉOLIEN TERRESTRE*

+1,3 GW/AN

Maintien du rythme actuel de développement
Renouvellement des parcs existants privilégié



PHOTOVOLTAÏQUE*

X3
(19 GW en 2023)

Multiplier par 3 la puissance installée à l'horizon 2035
Jusqu'à 2028 : Maintien du rythme maximal de soutien public de la PPE2



HYDROÉLECTRICITÉ

+2,8 GW

(26 GW en 2023)
Hausse de notre capacité en incluant notamment des stations de transfert d'énergie par pompage (STEP)

2035
par rapport à 2023



Parc éolien en mer du banc de Guérande - ©Tim Fox

La PPE 3 maintient l'ambition sur les EnR terrestres, tout en suspendant l'accélération du rythme sur les premières années (clause de revoyure activable en 2027).

Augmenter la production de toutes les énergies souveraines et décarbonées, pour réduire la dépendance aux énergies fossiles

FILIÈRES NON ÉLECTRIQUES



**CHALEUR RENOUVELABLE
ET DE RÉCUPÉRATION** *(173 TWh en 2023)*

Remplacer progressivement la chaleur consommée d'origine fossile par de la chaleur renouvelable et de récupération, en multipliant celle-ci par 2 entre 2022 et 2035

X2



RÉSEAUX DE CHALEUR

Multiplier par 2 à 3 l'énergie fournie par les réseaux de chaleur d'ici 2035 (avec une part d'énergies renouvelables et de récupération atteignant 80%)

X3

2035
par rapport à 2023



HYDROGÈNE *(0 GW en 2023)*

Jusqu'à 8 GW de capacités d'électrolyseurs déployées en 2035

8 GW



BIOMÉTHANE *(9 TWh en 2023)*

Multiplier par 6 la production d'ici 2035

X6



BIOCARBURANTS *(38 TWh en 2023)*

Doubler le volume de biocarburant consommé entre 2023 et 2035

X2

La PPE 3 porte aussi de fortes ambitions pour la décarbonation de la chaleur


PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

12

Etapes et principes pour la régionalisation

Saisine ministérielle du 9 juin 2026 adressée par courrier aux coprésidents du Comité Régional de l'Énergie :

- Objectifs à transmettre avant le 15 septembre 2026,
- Avant une phase d'harmonisation nationale pour assurer la cohérence de la somme des objectifs régionaux avec les objectifs nationaux (= décret national)
- 13 filières concernées
- Une valeur unique pour 2030 et une fourchette pour 2035 avec un objectif bas et un objectif haut
- Objectifs en puissance pour les filières électriques et en production pour les autres

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL 2025

ET PROPOSITIONS D'OBJECTIFS SOUMIS À L'AVIS DU CRE

UNE LARGE CONCERTATION PRÉPARATOIRE



Engagement d'une co-construction des objectifs de développement des EnR&R



Objectifs : Anticiper la régionalisation de la PPE3 ; éclairage en termes de données, de méthodologies et de propositions, et identification des points de convergence et de divergence entre acteurs.



Pilotage de la démarche par la **Région Pays de la Loire**, en lien avec ses compétences (Cheffe de file climat air énergie, SRADDET), avec

- l'appui de la **DREAL Pays de la Loire**,
- la participation des **membres du CRE**, élargie **aux acteurs énergie-climat du territoire**



Construction **concertée d'objectifs de développement des énergies renouvelables et de récupération**, afin d'en maximiser la **pertinence** et l'**appropriation** par les acteurs régionaux.

UNE LARGE CONCERTATION PRÉPARATOIRE



1 plénière de lancement – Mars 2025



3 groupes de travail thématiques - Mars à juin 2025 - pilotés par la Région : gaz, électricité et chaleur renouvelable

- 9 réunions des groupes de travail
- 10 réunions complémentaires



11 contributions écrites

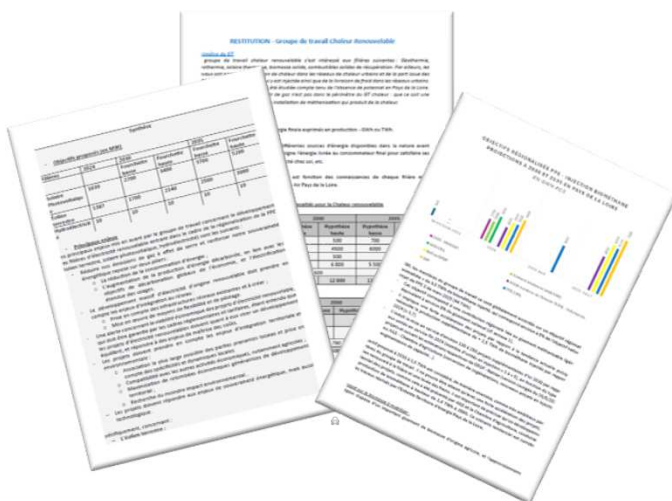


Plus d'une **centaine de participants** : collectivités, associations, syndicats départementaux d'énergie, experts techniques, opérateurs...

UNE LARGE CONCERTATION PRÉPARATOIRE

3 LIVRABLES (Electricite, chaleur, gaz) - Juillet 2025

- . Prospectives à 2030 et 2035
- . Fourchettes basses et hautes
- . Conditions et recommandations



Document de synthèse disponible sur Résana et Teams

... pour guider l'analyse stratégique

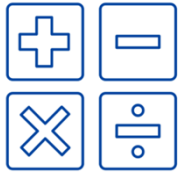
.... pour alimenter l'avis du Comité Régional de l'Energie

Autres Participants

The infographic displays a central box labeled "Membres du CRE" (Members of the CRE) containing logos of member organizations. Surrounding this box are logos of other participating organizations, categorized by their role in the network:

- Associations de consommateurs :** alter, EñR44, AURAN, Nantes Université, Cerema, brgm, Téo, airpays de la Loire, Réseau Haies, Atesart, Aile, methatlantique.
- Associations de producteurs :** Vendée Energie, territoire d'énergie NANTES, CCJ Pays de la Loire, SIeML, SYDEV, NANTES SAINT-NAZAIRE PORT, AGRICULTURES TERRITOIRES, Loire Atlantique, Nantes Métropole, PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, QUE CHOISIR ENSEMBLE, Récit, ser, CUMA, Atlansun, FIBOIS, fntv.
- Associations de professionnels :** TotalEnergies, edf, ENGIE, CAISSE D'ÉPARGNE, MILBE, E, neopolia, Smart power, FEDENE, FRANCE renouvelables.
- Associations de citoyens :** CCI PAYS DE LA LOIRE, AGRICULTURES TERRITOIRES, ENEDIS, RTE, natran, GRDF, FIBOIS, fntv.





MÉTHODE DE DÉFINITION DES OBJECTIFS PAR LES GROUPES TECHNIQUES



Cohérence globale avec les **objectifs nationaux** du projet de PPE



Prise en compte des **documents, outils et démarches stratégiques et de planification**



Prise en compte des **gisements, dynamiques de filières et études de potentiel**



Prise en compte des **contributions des participants au GT**



ENJEUX TRANSVERSAUX



Réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et renforcement de notre souveraineté énergétique reposant sur 2 **piliers** :

- **Réduction de la consommation d'énergie**
- **Augmentation de la production d'énergie décarbonée**, en lien avec les objectifs de décarbonation globaux de l'économie, et l'**électrification étendue des usages**.



Développement concomitant des **infrastructures** et des capacités de production



Garantie de la viabilité économique des projets d'énergie renouvelable par les **cadres réglementaires et tarifaires**, coûts maîtrisés des projets



Intégration territoriale et environnementale

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

CHALEUR RENOUVELABLE

Régionalisation des objectifs PPE 3 en Pays de la Loire : Chaleur renouvelable		2030	
Filières	Unité	Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
Consommation finale d'énergie issue de biomasse solide ou de la part EnR des déchets (hors électricité) <i>(appareils domestiques, chaufferies collectives ou industrielles, cogénération biomasse et UVE...)</i>	GWh	4900 / 6800	8 300
Production de chaleur renouvelable issue de pompes à chaleur <i>(hors PAC géothermiques)</i>	GWh	4300 / 4500	4 500
Production de chaleur renouvelable issue de géothermie de surface <i>(PAC géothermiques)</i>	GWh	225 / 500	500
Production de chaleur renouvelable issue géothermie profonde		Non concerné en Pays de la Loire	
Production de chaleur renouvelable issue de solaire thermique <i>(installations individuelles et collectives pour le chauffage de locaux et la production d'eau chaude sanitaire, grandes installations pour des réseaux de chaleur urbains et des sites industriels notamment)</i>	GWh	400 / 500	500
Production de chaleur issue de combustibles solides de récupération (EnR et non EnR)	GWh	500	500



2035	
Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
5500 / 7800	8300 / 9000
6000 / 7000	6000 / 7000
700 / 800	700 / 800
Non concerné en Pays de la Loire	
610	610
500	500



Proposition identique à l'objectif haut des GT

Proposition distincte de l'objectif haut des GT

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

ELECTRICITÉ RENOUVELABLE

Régionalisation des objectifs PPE 3 en Pays de la Loire : Electricité renouvelable		2030		2035	
Filières	Unité	Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE	Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
Éolien terrestre	GWh	3570	3 990	5260	5260
		/		/	/
	MW	4500		6310	6310
		1700	1 900	2500	2500
Photovoltaïque (en tenant compte des typologies d'installation – en toiture, en ombrière, au sol)	GWh	2140	3 810	3000	3000
		/		/	/
	MW	3030		4150	4150
		3810	3 400	5830	5830
Hydroélectricité – Installations < 4,5 MW (hors STEP)	GWh	2700	25	3700	3700
	MW	3400		/	/
Hydroélectricité – Installations ≥ 4,5 MW (hors STEP)	GWh	25	10	5200	5200
Hydroélectricité – STEP	MW	10	25	25	25
Non concerné en Pays de la Loire		Non concerné en Pays de la Loire		Non concerné en Pays de la Loire	



Proposition identique à l'objectif haut des GT

Proposition distincte de l'objectif haut des GT

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

GAZ RENOUVELABLE

Régionalisation des objectifs PPE 3 en Pays de la Loire : Gaz renouvelable		2030			2035	
	Unité	Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE		Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
Injection de biométhane	GWh PCS	2600 / 3500	3 000		4000 / 6000	4000 / 6000

Proposition identique à l'objectif haut des GT

Proposition distincte de l'objectif haut des GT

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Régionalisation des objectifs PPE 3 en Pays de la Loire : Réseaux de chaleur et de froid		2030	
Filières	Unité	Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
Livraisons de chaleur totale par les réseaux urbains	GWh	2400 / 2700	2 700
	GWh	1800 / 2100	2 100
dont livraison de chaleur EnR&R livrée par les réseaux urbains			
Récupération de chaleur fatale livrée dans les réseaux urbains (sites industriels, data centers, eaux usées, part non EnR de la chaleur issue des UVE et des sites de traitement des autres déchets...)	GWh	790	790
Livraisons de froid des réseaux	GWh	100	100

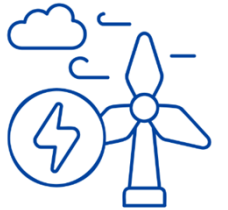
2035	
Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
3 500	3500
2 800	2800
960	960
170	170

Proposition identique à l'objectif haut des GT

Proposition distincte de l'objectif haut des GT



ÉOLIEN TERRESTRE



Projets déjà majoritairement connus



Potentiel réel mais mesuré pour de nouveaux parcs

Renouvellement de parcs existants



Gisement et potentiel à affiner concernant **l'éolien non industriel**

Contraintes aéronautiques, notamment militaires



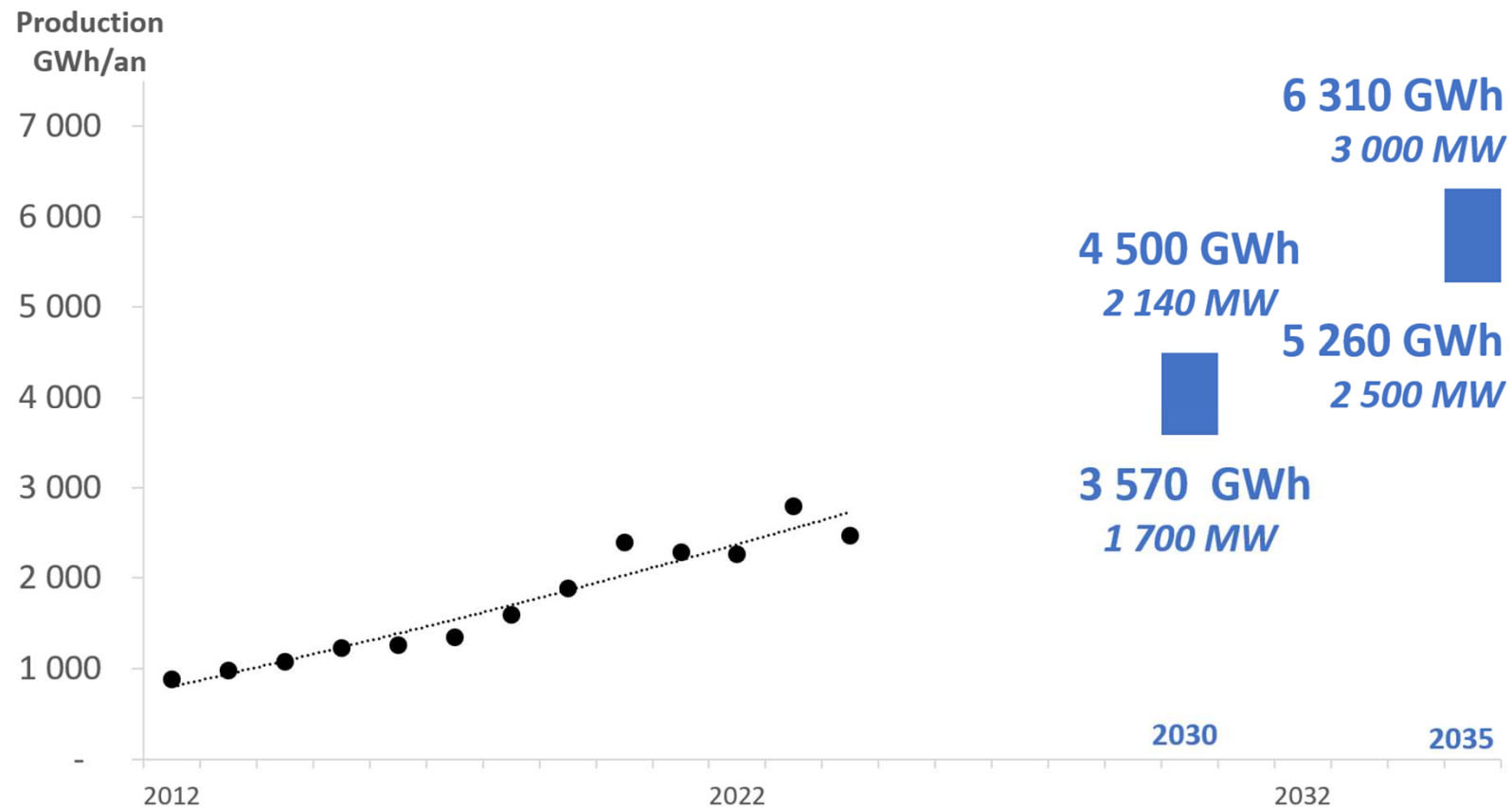
Acceptabilité des projets par les populations locales

Délais de développement et d'instruction des projets



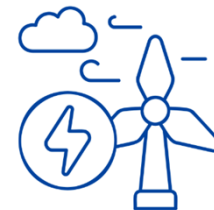
ÉOLIEN TERRESTRE

DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT PROLONGEANT LA TENDANCE LINÉAIRE OBSERVÉE



ÉOLIEN TERRESTRE

OBJECTIFS PROPOSÉS



Production
GWh/an

7 000

6 000

5 000

4 000

3 000

2 000

1 000

2012

2022

2032

2030

2035

6 310 GWh

3 000 MW



(GT : 4 500 GWh,
2 140 MW)

4 000 GWh

1 900 MW



(GT : 3 570 GWh
1 700 MW)

5 260 GWh

2 500 MW

Développement
équilibré de la
filière : **objectif
réaliste et
ambitieux**

Au 30/04/2026 :

1 458 MW en
service

A 2030, prise en
compte des projets
autorisés et pas
encore en service :
327 MW



PHOTOVOLTAÏQUE



Filière en **forte croissance**



Gisements et potentiels importants



Spécificité ligérienne : forte représentation des **petites et moyennes installations**



Pas de consensus sur la **répartition des objectifs par typologie de projets / segments de puissance**



Une attention portée à l'émergence de **l'agrivoltaïsme (AgriPV)**



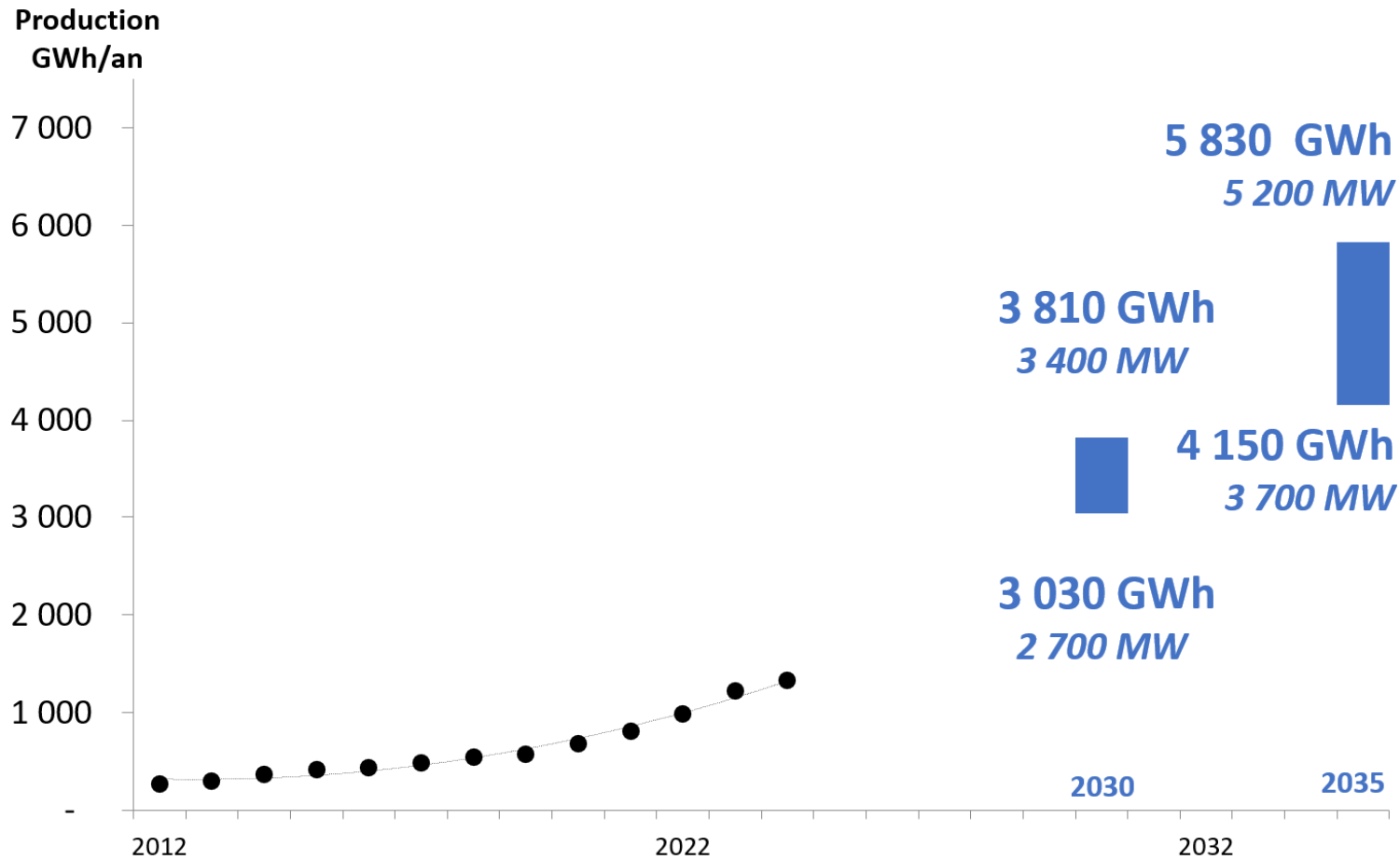
Vigilance quant à l'**usage des sols** et à la **priorisation des projets**

Alertes sur le **cadre de soutien à la filière**



PHOTOVOLTAÏQUE

DES OBJECTIFS AMBITIEUX, EN PHASE AVEC LA FORTE DYNAMIQUE DE LA FILIÈRE

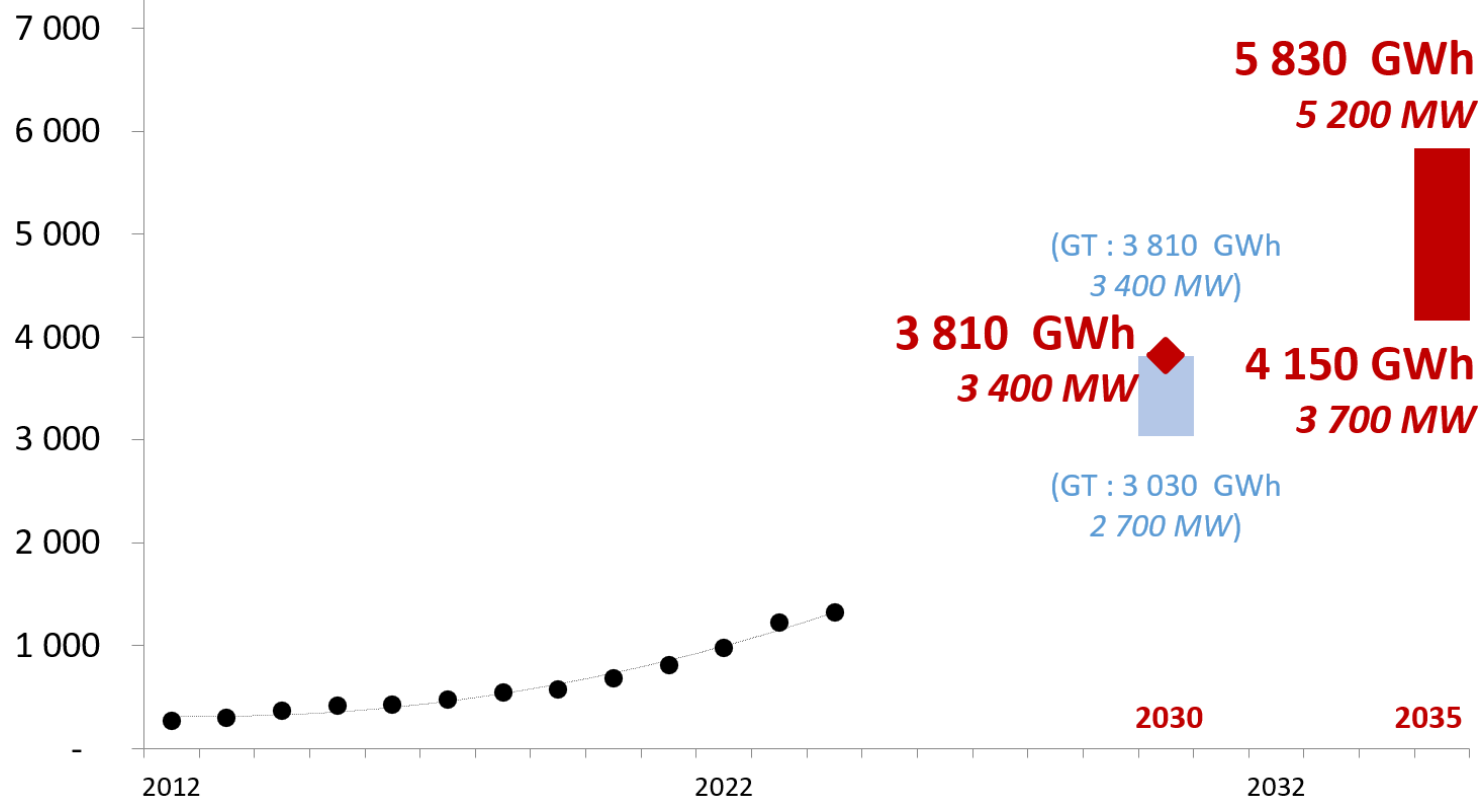


PHOTOVOLTAÏQUE

OBJECTIFS PROPOSÉS



Production
GWh/an



Le choix d'un **objectif élevé**, conforme à l'ambition haute du groupe de travail, poursuivant la dynamique de la filière

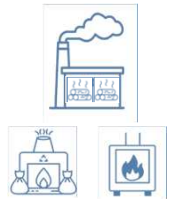
Au 31/03/2026 :

2 300 MW installés

1 100 MW : projets ayant réservé un raccordement



BIOMASSE SOLIDE



Filière mature et structurée



Méthodologie basée sur la **dynamique des projets** et pas sur l'analyse des gisements → amélioration de la connaissance nécessaire



Respect de la **hiérarchie des usages du bois**



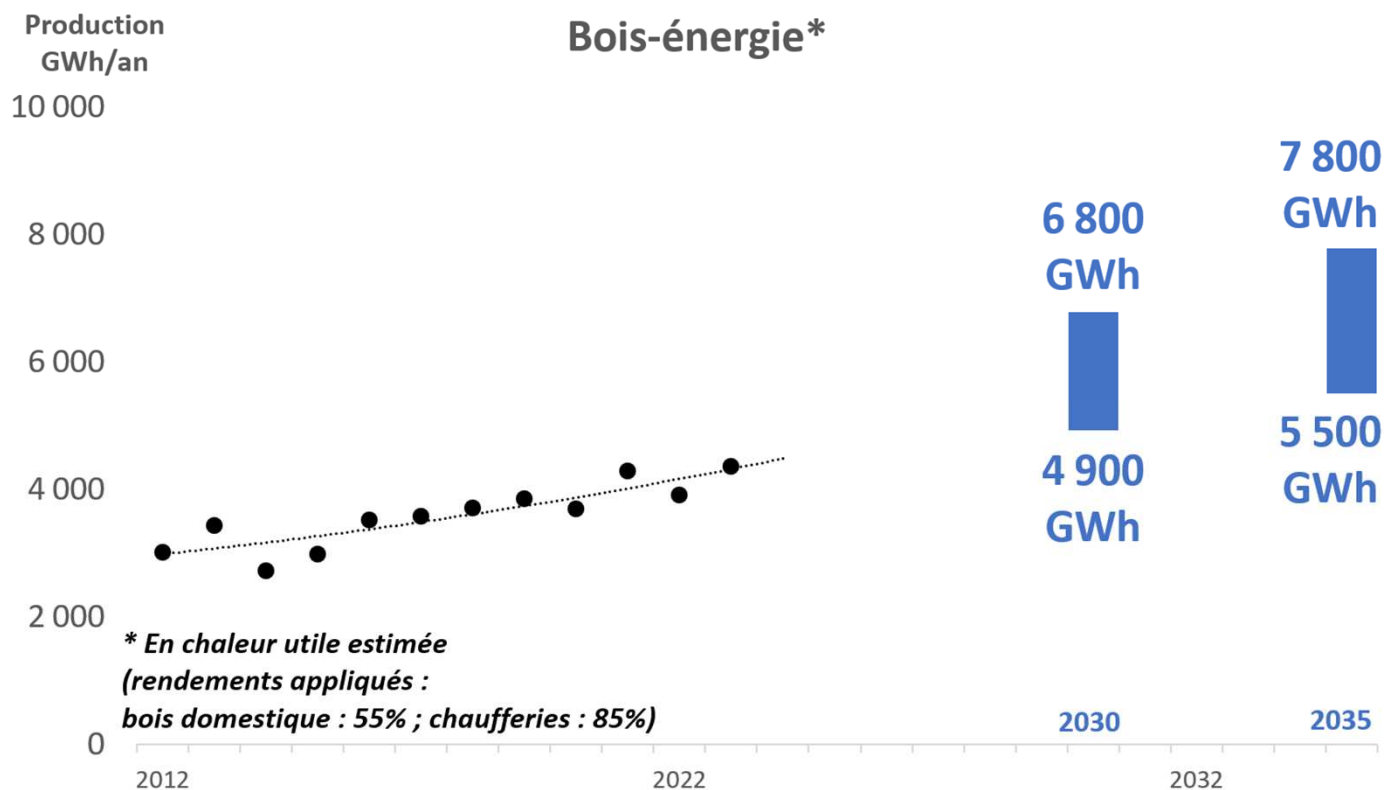
Vigilance sur la **disponibilité réelle de la ressource à 2030 - 2035**

Vigilance sur l'état des forêts et l'**impact du changement climatique**



BIOMASSE SOLIDE

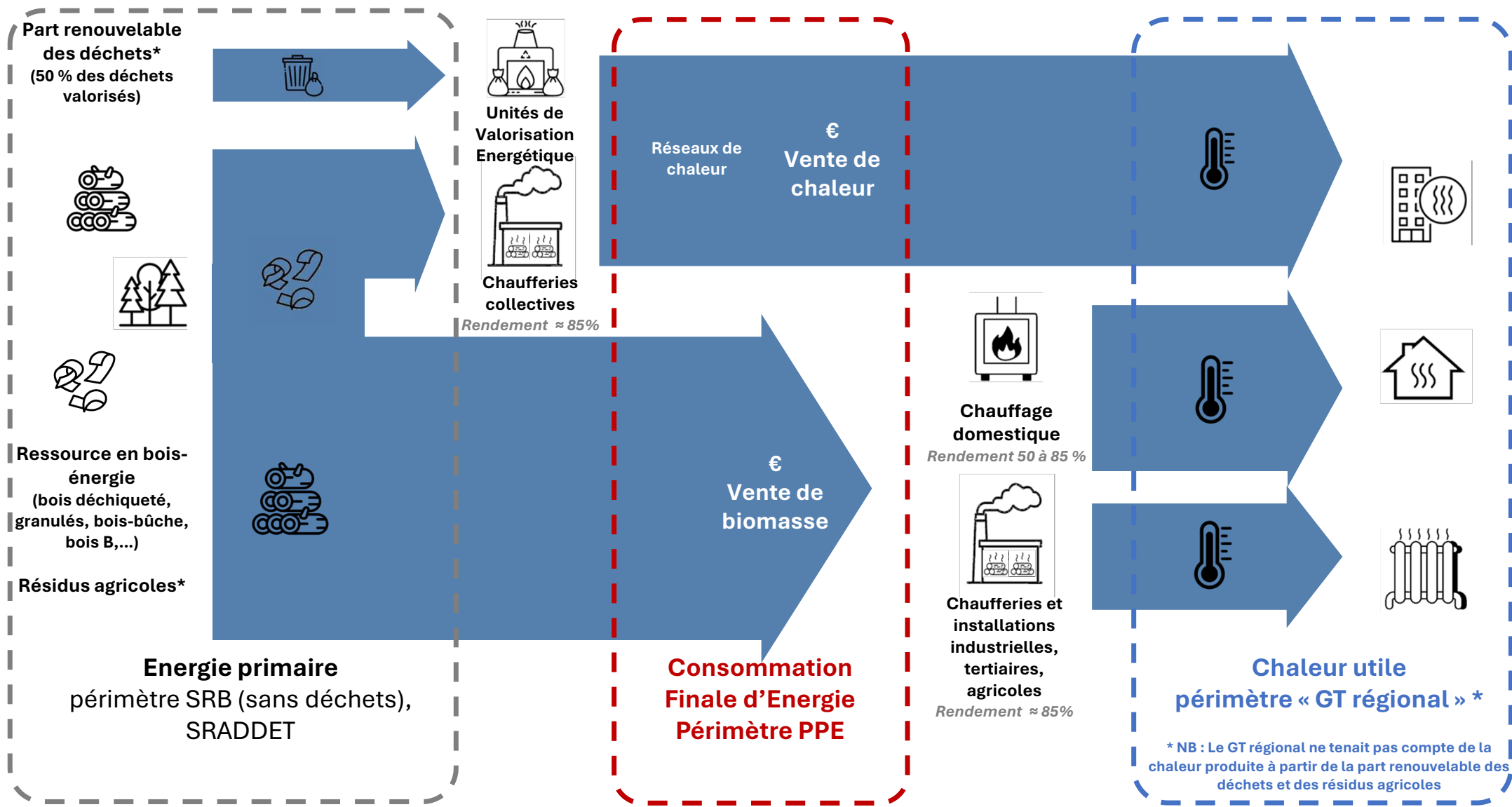
UNE LARGE FOURCHETTE D'OBJECTIFS, BASÉE SUR UNE « APPROCHE PROJETS »



GT :

uniquement **bois-énergie**
en **chaleur utile**

Production de chaleur à partir de la biomasse solide : des périmètres différents selon les démarches



BIOMASSE SOLIDE

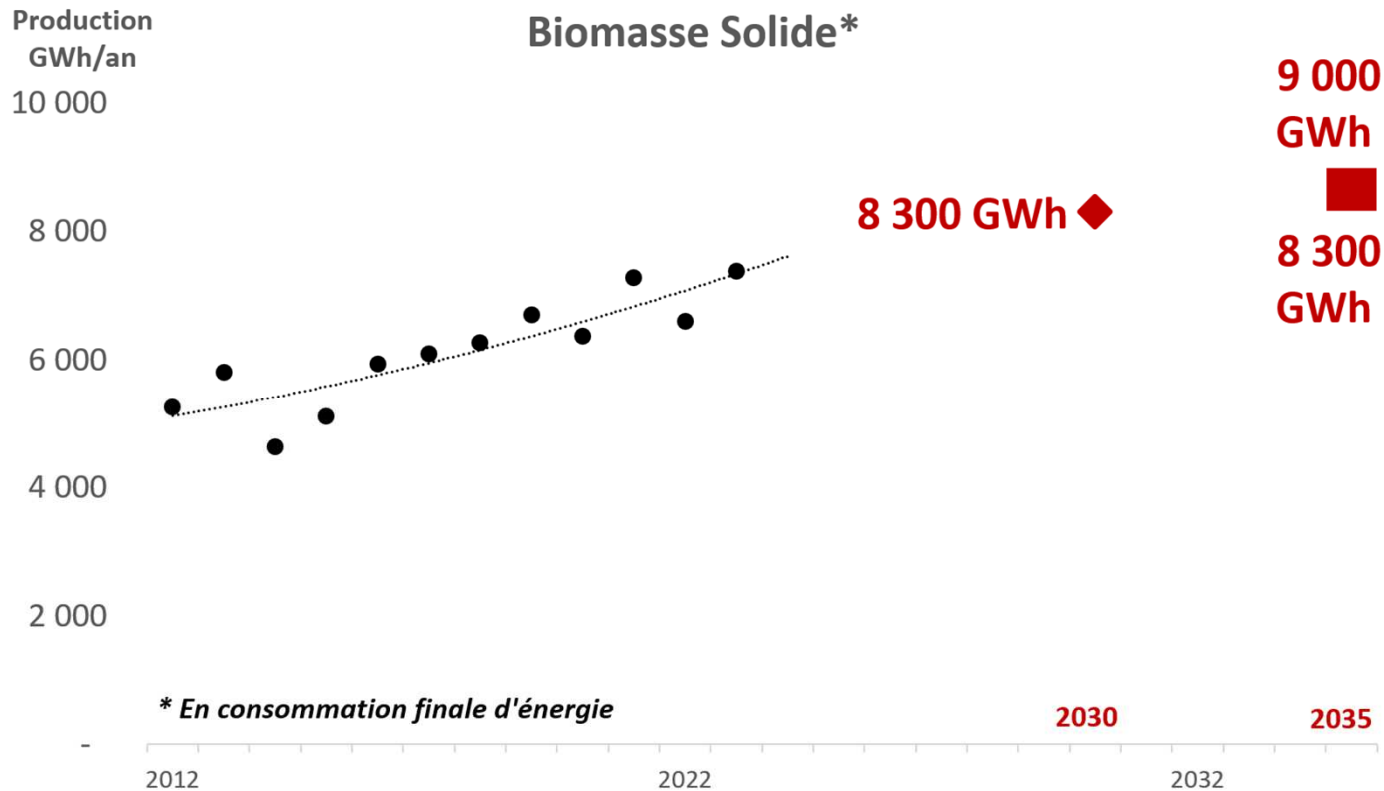
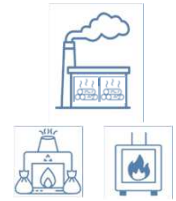
=> Les objectifs sont basés sur les installations de la région (en service et/ou en projet) et non sur la ressource

- Bois-énergie :
 - chauffage domestique : considéré stable (5,3 TWh énergie primaire ; 2,3TWh énergie utile)
 - chaufferies et cogénérations : installations en fonctionnement + les projets en voie de réalisation à horizon 2028 (dont les projets des collectivités soutenus par les fonds chaleur et projets industriels lauréats de l'appel à projets BCIAT) et des projets à l'étude pour 2028-2030 (2,4 à 3,2 TWh PPE)
- Unités de valorisation énergétique (UVE) : existantes
prise en compte de 50 % de l'énergie calorifique des déchets incinérés dans les UVE pour produire de la chaleur (~0,3TWh)
- Installations utilisant des résidus agricoles : existant + projets (exemple : Cargill) (~0,2TWh)



BIOMASSE SOLIDE

OBJECTIFS PROPOSÉS



PPE :

biomasse solide = (bois-énergie + part renouvelable des déchets + résidus agricoles)

en **consommation finale d'énergie**

Sur la base des chiffres du GT, plusieurs évolutions significatives :

- Périmètre PPE différent
- Actualisation de la dynamique de projets et enquête chaufferies bois en fonctionnement
- Prise en compte des UVE (part renouvelable des déchets : 50%)
- Prise en compte des installations valorisant des résidus agricoles



BIOMÉTHANE INJECTÉ



fort potentiel de production : tissu agricole, structuration de la filière, dynamique de projets, réseaux



Respect de la **hiérarchie des usages** (priorité des cultures pour l'alimentation)

Interdépendance avec les évolutions du **monde agricole** (dynamique de l'élevage, impacts du changement climatique...)



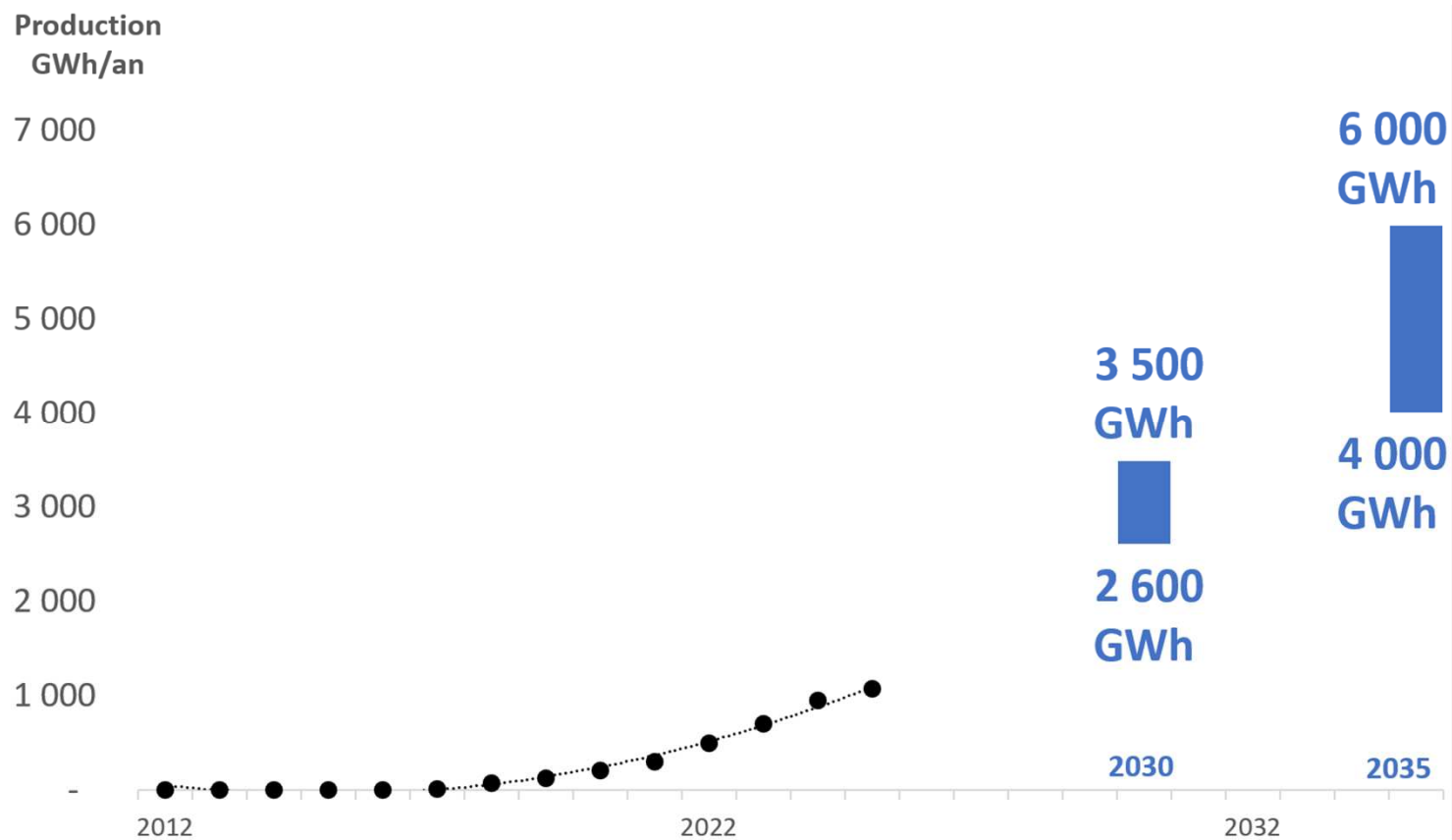
Objectifs ambitieux qui nécessitent une **mobilisation complète des leviers techniques, économiques, réglementaires et politiques**

Acceptabilité des projets par les populations locales



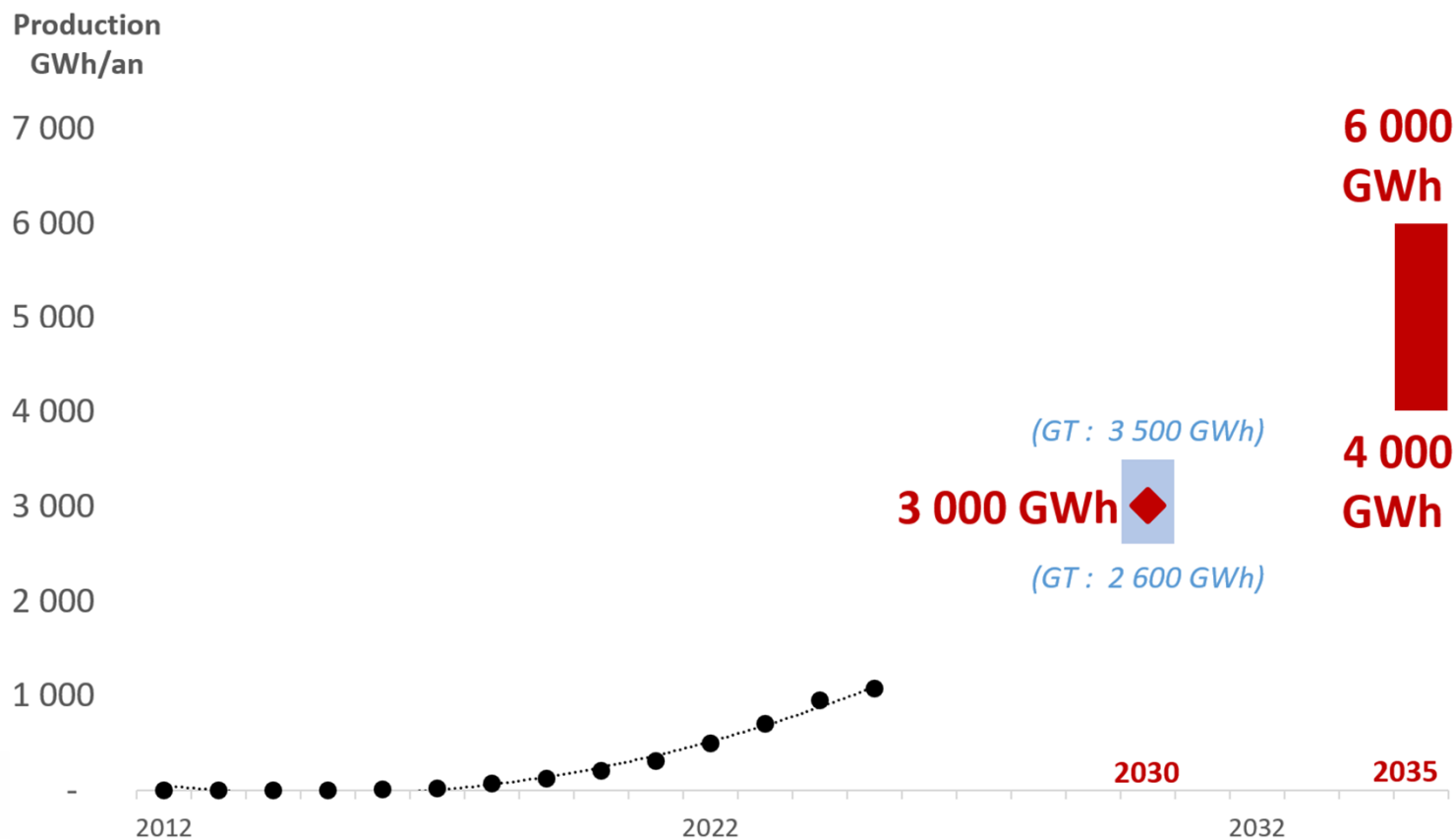
BIOMÉTHANE INJECTÉ

UN OBJECTIF TRÈS AMBITIEUX NÉCESSITANT UNE ACCÉLÉRATION DE LA DYNAMIQUE



BIOMÉTHANE INJECTÉ

OBJECTIFS PROPOSÉS



Un objectif ambitieux, situé entre le scénario tendanciel et l'hypothèse maximaliste, qui tient compte de la dynamique de projets observée.



ENJEUX - AUTRES FILIÈRES ENR



Potentiel nul pour la grande **hydroélectricité**, faible pour la petite hydroélectricité, enjeux écologiques



Chaleur renouvelable : importance de la réduction des consommations, appui sur la démarche EnR'CHOIX de l'ADEME



- **Aérothermie (PAC)** : Enjeu de bouclage électrique / lien avec électrification



- Filière **géothermie** à structurer en région ; potentiel uniquement pour la géothermie de surface (PAC géothermiques)



- Dynamique de la filière **solaire thermique** à amplifier : structuration de la filière, approche ciblée sur les secteurs à fort potentiel



ENJEUX - RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

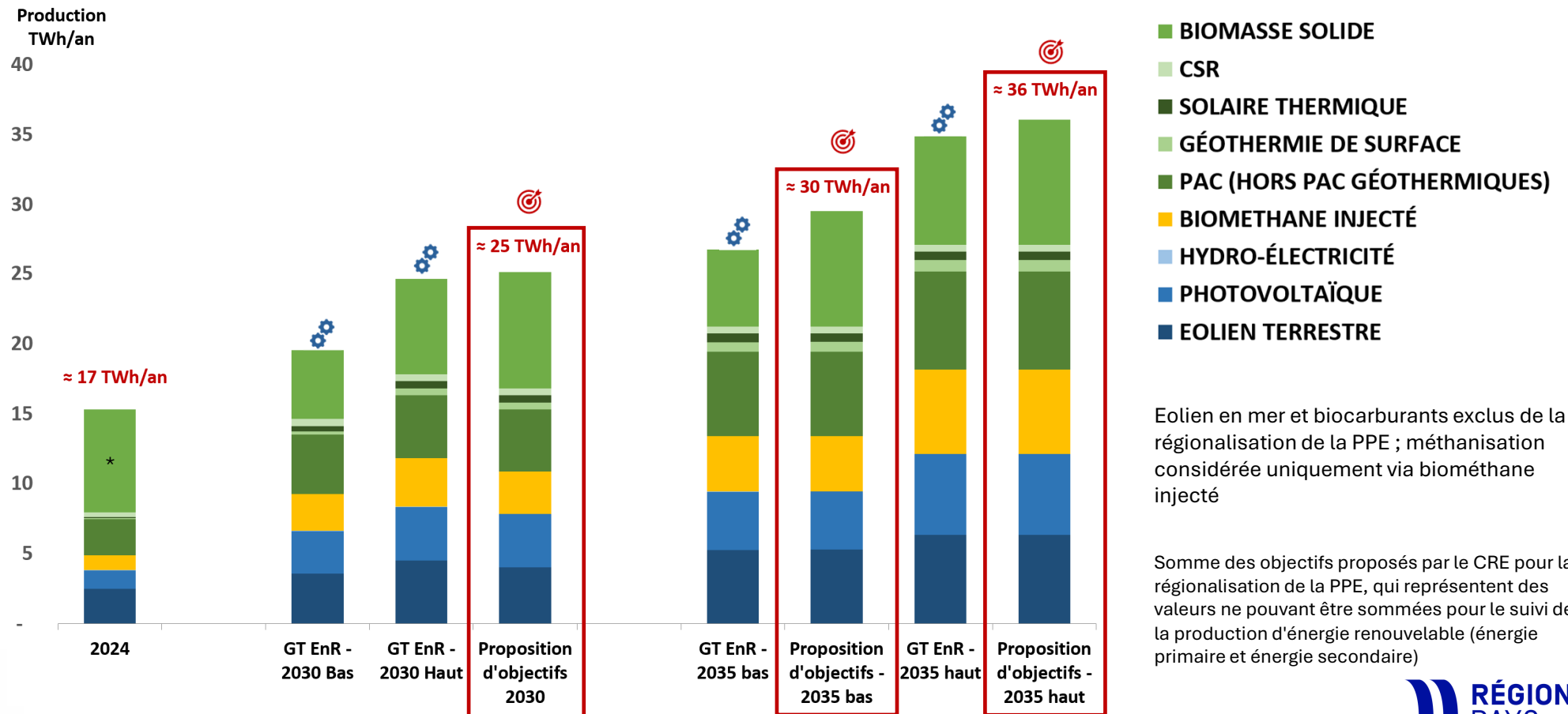


Livraison de chaleur par les réseaux urbains : objectif ambitieux, vigilance sur les besoins de financement des projets → réflexion sur les modèles économiques

Part EnR&R de la chaleur livrée par les réseaux : diversification du mix et complémentarité des sources

Importance de planifier les **réseaux de froid** comme les réseaux de chaleur

SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE – « PÉRIMÈTRE PPE »





ECHANGES



VOTE

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

CHALEUR RENOUVELABLE

Régionalisation des objectifs PPE 3 en Pays de la Loire : Chaleur renouvelable		2030	
Filières	Unité	Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
Consommation finale d'énergie issue de biomasse solide ou de la part EnR des déchets (hors électricité) <i>(appareils domestiques, chaufferies collectives ou industrielles, cogénération biomasse et UVE...)</i>	GWh	4900 / 6800	8 300
Production de chaleur renouvelable issue de pompes à chaleur <i>(hors PAC géothermiques)</i>	GWh	4300 / 4500	4 500
Production de chaleur renouvelable issue de géothermie de surface <i>(PAC géothermiques)</i>	GWh	225 / 500	500
Production de chaleur renouvelable issue géothermie profonde		Non concerné en Pays de la Loire	
Production de chaleur renouvelable issue de solaire thermique <i>(installations individuelles et collectives pour le chauffage de locaux et la production d'eau chaude sanitaire, grandes installations pour des réseaux de chaleur urbains et des sites industriels notamment)</i>	GWh	400 / 500	500
Production de chaleur issue de combustibles solides de récupération (EnR et non EnR)	GWh	500	500

2035	
Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
5500 / 7800	8300 / 9000
6000 / 7000	6000 / 7000
700 / 800	700 / 800
Non concerné en Pays de la Loire	
610	610
500	500

Proposition identique à l'objectif haut des GT

Proposition distincte de l'objectif haut des GT

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

ELECTRICITÉ RENOUVELABLE

Régionalisation des objectifs PPE 3 en Pays de la Loire : Electricité renouvelable		2030	
Filières	Unité	Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
Éolien terrestre	GWh	3570	
		/	3 990
		4500	
	MW	1700	1 900
Photovoltaïque (en tenant compte des typologies d'installation – en toiture, en ombrière, au sol)	GWh	2140	
		3030	3 810
		/	
		3810	
Hydroélectricité – Installations < 4,5 MW (hors STEP)	GWh	2700	3 400
		/	
		3400	
	MW	25	25
Hydroélectricité – Installations ≥ 4,5 MW (hors STEP)		10	10
Hydroélectricité – STEP		Non concerné en Pays de la Loire	

2035	
Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
5260	5260
/	/
6310	6310
2500	2500
/	/
3000	3000
4150	4150
/	/
5830	5830
3700	3700
/	/
5200	5200
25	25
10	10
Non concerné en Pays de la Loire	

Proposition identique à l'objectif haut des GT

Proposition distincte de l'objectif haut des GT

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

GAZ RENOUVELABLE

Régionalisation des objectifs PPE 3 en Pays de la Loire : Gaz renouvelable		2030	
	Unité	Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
Injection de biométhane	GWh PCS	2600 / 3500	3 000

2035	
Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
4000 / 6000	4000 / 6000

Proposition identique à l'objectif haut des GT

Proposition distincte de l'objectif haut des GT

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Régionalisation des objectifs PPE 3 en Pays de la Loire : Réseaux de chaleur et de froid		2030	
Filières	Unité	Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
Livraisons de chaleur totale par les réseaux urbains	GWh	2400 / 2700	2 700
	GWh	1800 / 2100	2 100
dont livraison de chaleur EnR&R livrée par les réseaux urbains			
Récupération de chaleur fatale livrée dans les réseaux urbains (sites industriels, data centers, eaux usées, part non EnR de la chaleur issue des UVE et des sites de traitement des autres déchets...)	GWh	790	790
Livraisons de froid des réseaux	GWh	100	100

2035	
Proposition GT – Fourchette basse/haute	Proposition soumise au CRE
3 500	3500
2 800	2800
960	960
170	170

Proposition identique à l'objectif haut des GT

Proposition distincte de l'objectif haut des GT



PROCHAINES ÉTAPES



- Réponse à la saisine du CRE par la Ministre (avant 15/09), par un courrier contenant :
 - Le tableau des objectifs régionalisés de développement des énergies renouvelables retenus par le CRE
 - Les méthodologies d'élaboration de ces objectifs
 - Des conditions de réussite à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, notamment relevant de l'échelon national



PROCHAINES ÉTAPES



- Après 15/09 : Analyse des propositions des CRE par l'Etat
- **Projet de décret** fixant les objectifs régionalisés, soumis à :
 - **Avis des conseils régionaux** → Session de décembre 2026 ?
 - **Avis du Conseil supérieur de l'énergie**
 - **Consultation du public**
- **Parution du décret** détaillant les objectifs régionalisés
- Intégration dans le **SRADET** des évolutions apportées par la PPE ; travail complémentaire sur les consommations, objectifs 2050...



ACTUALITÉS

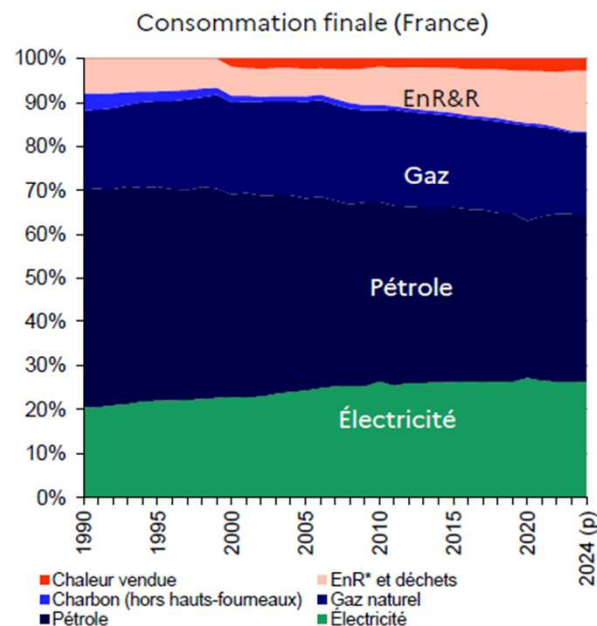
PLAN D'ÉLECTRIFICATION

Un grand plan d'électrification des usages

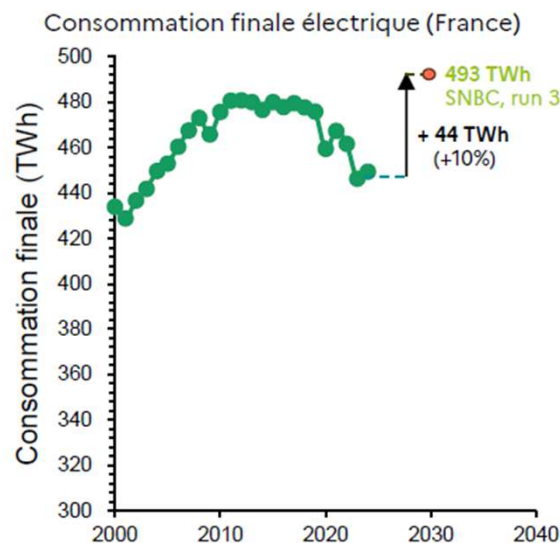


Rappel du constat : l'électrification a pris du retard

La part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie ne croît plus depuis 2010



En valeur absolue, la consommation électrique est revenue à son niveau de 2004...



... et en deçà du sous-jacent de la SNBC et de la PPE

- La PPE 3 prévoit une production de 585 TWh d'électricité décarbonée à 2030 et entre 650 et 693 TWh en 2035, soit respectivement : +12% et +25% à +33% vs. 2025 (521 TWh).
- La SNBC dans le run 3 prévoit une consommation finale d'électricité à 493 TWh en 2030. Or la tendance est la quasi stabilité voire la baisse, grâce aux efforts de sobriété et d'efficacité, mais aussi à cause du retard pris sur l'électrification des usages.
- Pour respecter nos trajectoires de décarbonation, la consommation électrique annuelle devra croître d'environ +44 TWh à l'horizon 2030, soit une augmentation de +2%/an.

➤ Lancement d'un grand plan d'électrification impliquant l'État et les acteurs économiques

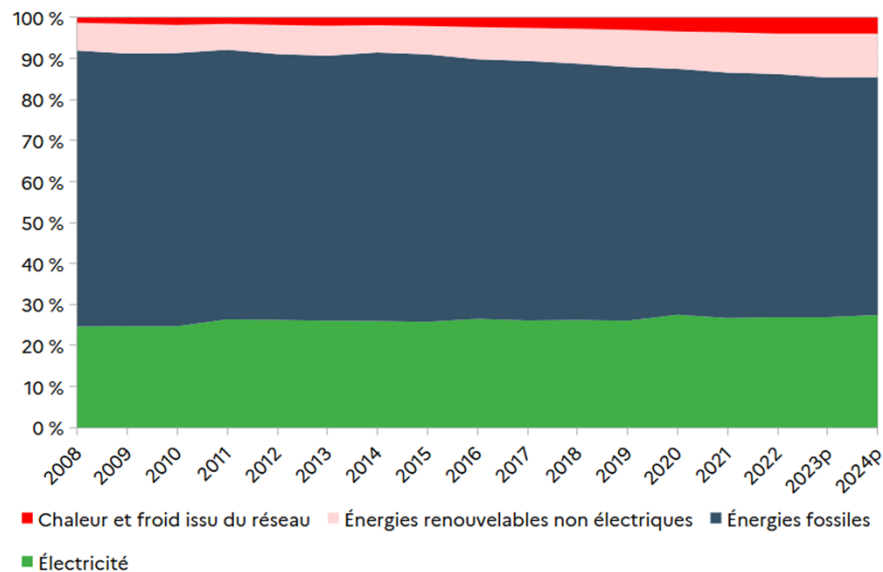
Un grand plan d'électrification des usages

Constat en Pays de la Loire



Consommation finale énergétique totale

source: BASEMIS V8

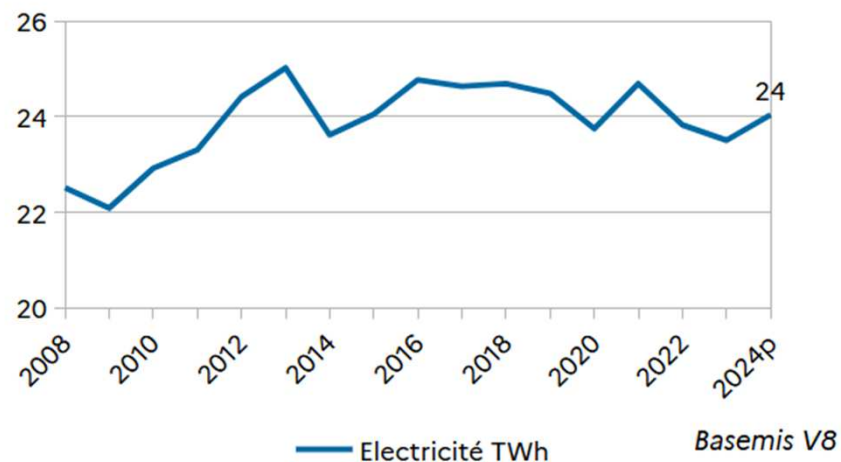


En 2024, la part de l'électricité dans la consommation finale en Pays de la Loire représente 27 % (comme au niveau national). Cette part évolue peu depuis les quinze dernières années.

La PPE 3 vise un objectif de 34 % en 2030 et 38 % en 2035.

Consommation finale d'électricité

tous secteurs



La consommation finale d'électricité est à peu près stable sur les dix dernières années, après une hausse entre 2008 et 2013. Elle s'établit en 2024 à 24 TWh.

Plan d'électrification des usages

- **Objectifs :**
- Réduire la dépendance française aux énergies fossiles importées (près de 58 Md€ par an).
- Accélérer la souveraineté énergétique grâce à une électricité française décarbonée.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et protéger le pouvoir d'achat.

22 mesures prévues – déjà en cours de déploiement :

- **Bâtiments** : offre intégrée PAC, fin du gaz dans la construction neuve, conditionner les aides à la rénovation, rendre les bâtiments de l'Etat exemplaires, limiter les nouveaux raccordements au gaz.

Programme CEE Actee, Aides MPR de l'ANAH, Fonds chaleur de l'ADEME, Fonds vert, Eco PLS, EduRénov...

- **Transports** : leasing social, bonus achat VE gros rouleurs, renforcement des aides VUL et PL, flottes de l'Etat exemplaires, schéma des bornes sur le réseau routier national

Programme CEE Leasing social, Programme AD'VENIR porté par l'AVERE (formation et investissement bornes)

- **Industrie, artisanat et agriculture** : soutien aux artisans, engins de chantier, engins agricoles, PAC pour les serres, navires de pêche, aides aux sites industriels, contrats d'électricité de long terme

France 2030 – Decarb Flash, Decarb Ind, Programme CEE E TRANS

- **Mesures transverses** : accès au réseau électrique, fin des publicités pour les énergies fossiles, 100 territoires pilotes



100 Territoires d'électrification : concept général



Démontrer la faisabilité et l'intérêt collectif de la transition

L'électrification des usages est au cœur de nos stratégie, elle doit également être au cœur du territoire, jusqu'au dernier kilomètre. Le Plan d'électrification a ainsi prévu la mesure suivante :

100 Territoires d'électrification

Accompagner 100 territoires pilotes pour accélérer l'électrification des usages, en tenant compte des enjeux et priorités locales

- **Type de territoires** : Communes, EPCI ou regroupements d'EPCI
- **Pilotage national** : SGPE
- **Coordination de l'accompagnement local** : ADEME
- **Pilotage** : Préfets

Le programme des **100 Territoires d'électrification** repose sur des engagements volontaires des territoires

1. **12 territoires** ont fait acte de candidature en s'engageant sur des axes d'action (sortie du fioul, sortie du gaz, électrification des mobilités)
2. Mise en place au cours de l'été d'un accompagnement de proximité par les services de l'État, de l'ADEME en lien avec les opérateurs de réseau et les partenaires locaux
3. **D'ici fin septembre** : formalisation par chaque territoire d'une feuille de route pluriannuelle formalisant les objectifs poursuivis, les moyens humains mobilisés et les dispositifs de soutien attendus en regard entre :
 - La collectivité engagée,
 - le préfet de département,
 - L'ADEME,
 - les partenaires impliqués.

→ L'annonce des lauréats est attendue en ce mois de juillet

Les mesures mobilisant spécifiquement l'ADEME

- **Mesure 1:** lancer 100 territoires d'électrification
- **Mesure 15 :** soutenir l'électrification des artisans (fours, rôtisseries, cabines de peinture): session dédiée de l'AAP Décarb Flash pour financer les projets d'électrification des entreprises artisanales. Enveloppe de 16 M€, lancement de l'AAP d'ici l'automne.
- **Mesure 16 :** Électrification des engins de chantier : programme CEE E-Trans (instruction au niveau national : 50M€ (1^{er} relève de 10M€ en juin 2026, 2nde relève 40M€ fin 2026)
- **Mesure 17 :** Electrification des engins agricoles: programme CEE E-Trans, lancé début 2026. Enveloppe 10M€ pour une 2nde relève de l'AAP d'ici fin 2026.
- **Mesure 21:**
 - Appel d'Offres pour les Grands Projets Industriels de Décarbonation (AO GPID: aide supérieure à 20M€) : nouvel AAP avec annonce des lauréats fin d'année
 - Dispositif DECARB-IND (entre 3 et 30 M€ d'aide) : nouvelle relève en 2026

Et plus globalement:

- Soutien à l'innovation et au déploiement de technologies électriques dans les secteurs professionnels.
- Accompagnement technique des entreprises et des territoires dans la transition énergétique.

SNBC 3

La planification écologique ambitieuse basée sur 3 leviers

La Planification écologique :

Le plan d'action national pour accélérer la transition écologique



La Stratégie Française Énergie Climat :

La feuille de route nationale pour l'atténuation et l'adaptation du changement climatique



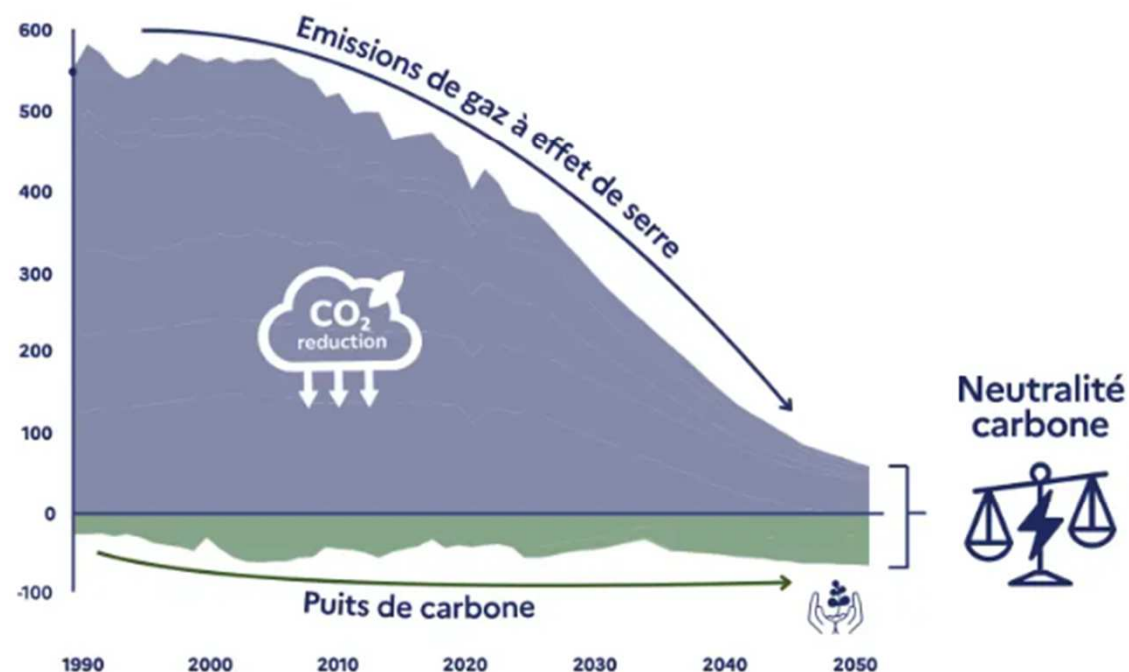
LA SNBC,

QU'EST-CE QUE C'EST?

La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) est la feuille de route de la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et accroître ses puits de carbone. C'est notre cadre d'action en matière d'atténuation du changement climatique.

La loi prévoit sa révision tous les cinq ans. La SNBC 2, encore en vigueur, a été adoptée par décret en avril 2020. Depuis 2021, le Gouvernement prépare la troisième édition de la SNBC.

La nouvelle version du projet de SNBC3 est mise en consultation depuis le 05/06/2026 sur : https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=3366



QUELS SONT LES **OBJECTIFS** POUR ACCELERER L'ACTION CLIMATIQUE?



Un bilan régional « planifier et massifier la transition écologique »



- Un bilan pour identifier le chemin parcouru à deux ans des travaux de la COP, organisé selon les chantiers de la planification écologique
- Logique de « boîte à outils » de la feuille de route régionale initiale de la transition écologique conservée
 - Des chiffres clés régionaux
 - Des exemples de projets concrets initiés et mis en œuvre sur le territoire

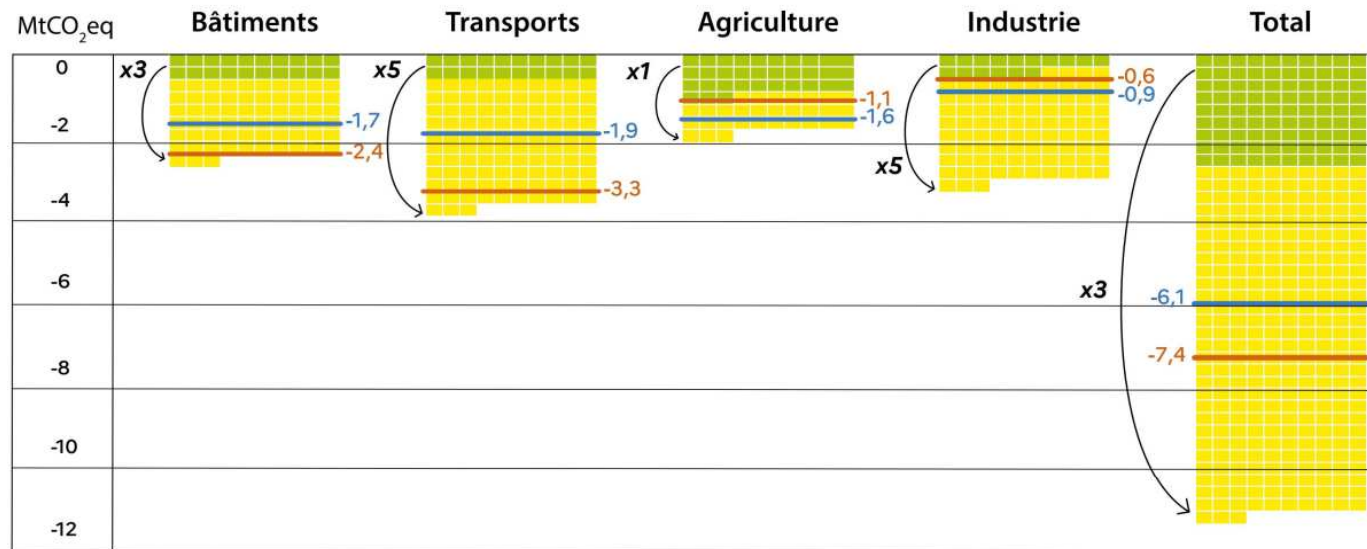
5 000 projets
soit **la moitié des projets inscrits dans les CRTE** depuis
2020 sont des projets de **transition écologique**

→ Document publié le 26/06/2026 :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire/Region-et-institutions/L-action-de-l-etat/Environnement-developpement-durable-et-prevention-des-risques/La-COP-Pays-de-la-Loire>

Atténuation des émissions de GES : où en sommes-nous ?

Objectifs de décarbonation à horizon 2030 par rapport à 2019 (MtCO₂eq)



Efforts de décarbonation à multiplier par 3 pour la période 2025-2030

Effet des investissements initiés en 2023-2024 pas encore visible

L'agriculture est le seul secteur dont la trajectoire est en phase avec les objectifs indicatifs (69 % attribuable à l'élevage)

1 cube = 0,028 MtCO₂eq

Source : TEO, Air Pays de la Loire.
Méthode : voir [diagnostic partagé de la feuille de route régionale](#).

Réduction d'émissions effectuées entre 2019-2024

Réduction d'émissions à atteindre entre 2024 et 2030 selon la trajectoire indicative SGPE

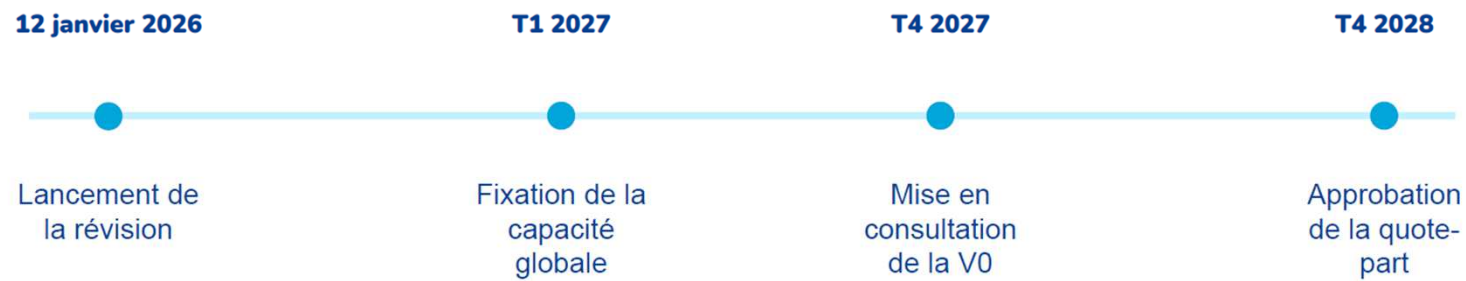
Objectifs de réduction SRADDET

Objectifs de réduction PCAET

S3REnR

S3REnR

Calendrier général de la révision





CONCLUSION